

Mesures antidumping

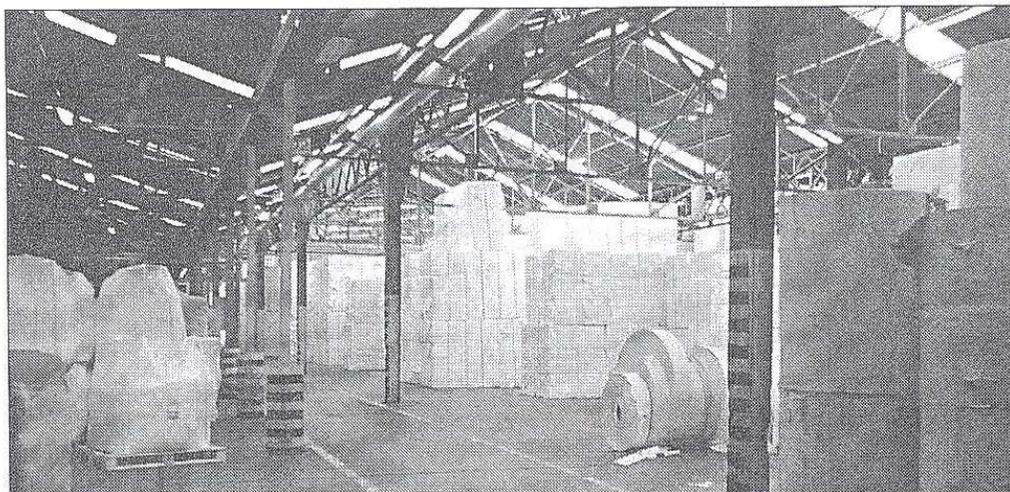
Papier A4: Le made in Portugal surtaxé

- 10,60% de marge dumping à l'encontre de Portucel Soporcel

- Fin du calvaire pour Med Paper?

CLAP de fin pour l'enquête antidumping sur les importations du papier A4 produit par Portucel Soporcel, originaire du Portugal. La Commission de surveillance des importations du ministère délégué chargé du Commerce extérieur (MCE) a prévu d'appliquer, pour une durée de 5 ans, un droit antidumping définitif en fonction de la marge de dumping définitivement calculée: 10,60% pour Portucel Soporcel et d'autres exportateurs.

Le produit visé par l'enquête n'est autre que le papier A4 non couché ni enduit, utilisé pour l'écriture, l'impression ou d'autres fins graphiques. Ce produit a un poids au mètre carré compris entre 70 et 90 gr/m², en forme de feuille rectangulaire, à l'état non plié et dont un côté mesure 297 mm et l'autre 210 mm (ce qui est communément appelé format A4).



Pour le ministère du Commerce extérieur le constat est clair le produit du portugais Portucel Soporcel était en situation de dumping, au dépend de l'industrie nationale (Ph. Archives de L'Economiste)

Le MCE a déterminé la marge du dumping arrêtée à 10,6% en procédant à une comparaison entre les prix moyens à l'exportation pondérés et les valeurs normales moyennes pondérées, par classe de produits, sur la période allant du 1er janvier 2012 au 31 décembre 2012.

Au départ, l'enquête sur l'existence d'un dumping avait été ouverte suite à une requête déposée par Med Paper, unique transformateur national de la pâte à papier,

le 1er février 2013. L'entreprise dénonçait l'incidence des importations en provenance du Portugal sur les prix du papier A4 similaire fabriqué au Maroc et sur la situation économique de la branche de production nationale au cours de la période 2009-2012. Des dommages ont été établis par la Commission d'enquête du MCE qui a relevé les conclusions suivantes: «le volume des importations faisant l'objet de dumping en provenance du Portugal a

connu un accroissement notable entre 2009 et 2012 en terme absolu et par rapport à la production et à la consommation nationale du papier A4». Plus encore, la Commission a tranché: «Les importations du papier A4 en dumping ont eu un effet sur les prix du papier A4 produit localement par Med Paper. Du coup, la situation de la branche de production du papier A4 a connu une détérioration matérialisée par la baisse effective et potentielle de ses indices de performance durant les années 2010, 2011 et 2012. Le MCE ne s'est pas arrêté au seul cas de Med Paper. Pour le ministère, le dumping de Portucel Soporcel infligeait un dommage important à la branche de production nationale de papier A4. Son analyse des effets du dumping a révélé que «l'évolution à la hausse des importations, tant en termes de volume que de part de marché, se produit en même temps que l'évolution à la baisse des facteurs relatifs aux dommages de la branche nationale du papier A4». □

Amine ATER